

Accords fiscaux—Loi

rendre compte que non seulement on ne diminue pas, mais on augmente.

• (1600)

M. Malépart: C'est un «moses» de bon débat. On l'a réveillé pour une fois, mais il est encore à côté de la «track». Les sommes d'argent qu'il veut allouer aux travailleurs âgés sont diminuées en comparaison de ce qui existait. Alors c'est cela, lui, qu'il appelle aider les travailleurs âgés, prendre l'argent des pauvres, le donner aux riches. Je comprends que c'est la philosophie de son chef, mais c'est cela qu'il y a. Justement, il y a le député de Bellechasse (M. Blais) qui est ici. Les employés de la Marine Industries à Sorel eux autres l'ont rencontré le ministre. Ils ont rencontré le ministre, puis ils voudraient avoir, parce que leur secteur était désigné, ils voudraient avoir droit au programme de ce qu'on appelait nous autres dans le langage populaire—je comprends que le ministre là il est intellectuel un peu—mais les gens qui travaillent à la Marine Industries, le gars qui était soudeur, à 58 ans, 57 ans, lui il voudrait avoir droit à l'ancien programme, puis là ils ne peuvent pas. Les gars, ce sont les plus jeunes, ils sont obligés d'être en chômage parce que vous avez arrêté ce programme-là. Ils voudraient être admissibles à l'ancien programme. Puis là vous dites, votre nouveau programme . . . et c'est Lamoureux qui est le président du syndicat des employés de la Marine Industries, il est allé vous rencontrer, puis le programme que vous offrez, les sommes d'argent sont minables. C'est plus bas que l'assistance sociale qui existe au Québec. Alors ce n'est pas acceptable que le gouvernement essaie de se vanter d'aider les travailleurs âgés. Votre moyenne n'est pas bonne. Vous avez été un des ministres, des députés à appuyer le gouvernement dans la désindexation des pensions de sécurité de la vieillesse. Vous n'avez rien dit quand vous avez coupé, enlevé l'assurance-chômage aux travailleurs justement qui avaient pris leur préretraite pour aider les plus jeunes, puis encore là vous pénalisez dans le futur.

Alors vous n'avez pas de leçon à donner à personne à l'endroit des personnes âgées.

M. Cadieux: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement.

La présidente suppléante (Mme Champagne): L'honorable ministre du Travail (M. Cadieux) fait un rappel au Règlement.

M. Cadieux: Madame la Présidente, d'abord je préfère me taire parfois que de parler pour rien. Puis pour ce qui est de la question d'être intellectuel, madame la Présidente, je considère que c'est une qualité additionnelle.

La présidente suppléante (Mme Champagne): L'honorable député de Bellechasse et secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et du président du Conseil privé (M. Blais).

M. Blais: Madame la Présidente . . .

M. Malépart: J'invoque le Règlement, madame la Présidente.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Non. Le ministre du Travail a soulevé un rappel au Règlement.

M. Malépart: J'invoque le Règlement, madame la Présidente.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Rappel au Règlement: l'honorable député de Montréal—Sainte-Marie (M. Malépart).

M. Malépart: Madame la Présidente, allez-vous vous asseoir, je vais m'asseoir moi. Il y en a un des deux qui doit s'asseoir.

Madame la Présidente, je pense qu'en fonction du rappel au Règlement du ministre, il n'a rien contre être intellectuel, mais de temps en temps pour un intellectuel, c'est important de penser au peuple.

M. Cadieux: J'invoque le Règlement, madame la Présidente.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Rappel au Règlement: l'honorable ministre du Travail.

M. Cadieux: J'ai bien dit, madame la Présidente, que c'était une qualité additionnelle. Cela n'enlève pas les autres.

M. Malépart: J'invoque le Règlement, madame la Présidente.

La présidente suppléante (Mme Champagne): A l'ordre! A l'ordre! Je pense que d'un côté ou de l'autre de la Chambre, on se rend très bien compte qu'il ne s'agit pas là de rappels au Règlement. Il reste effectivement deux minutes et demie ou trois minutes à la période de questions et commentaires. Je donnerai donc la parole au député de Bellechasse, le secrétaire parlementaire du vice-premier ministre (M. Blais)

M. Blais: Madame la Présidente, j'ai un commentaire à apporter là-dessus parce que justement là on essaie . . .

M. Malépart: Je vous ai réveillé.

M. Blais: Oui c'est cela. Vous nous réveillez ou vous pensez nous réveiller avec des stupidités, mais quand vous parlez de création d'emplois, puis que vous parlez de Bellechasse, d'abord je ne suis pas à côté de Sorel, je suis à 175 milles de Sorel. Au moins vous pourriez regarder votre géographie pour commencer. Et dans Bellechasse, puisque vous en parlez, ce sont 1 100 emplois qui ont été créés au cours des derniers mois pour remplacer les 2 500 du temps dévastateur de votre régime qui a précédé le nôtre, qui ont été perdus dans Bellechasse. C'est pour cela que Bellechasse c'était une zone désignée, le député de Montréal—Sainte-Marie. Mais aujourd'hui, on ne pourrait plus être reconnu comme zone désignée parce que la situation économique s'est drôlement améliorée.

Vous autres, tout ce que vous avez réussi à faire et dans la région de Montréal, c'est de faire peur. Le ministre du Travail vient de le dire.

La présidente suppléante (Mme Champagne): J'apprécierais beaucoup que l'honorable député de Bellechasse s'adresse à ses collègues d'en face en passant par le Fauteuil.

M. Blais: Je m'excuse, madame la Présidente, je comprends qu'on est porté . . . on a une mauvaise influence et, parfois on s'échappe.

Simplement dans le secteur de la chaussure, puisqu'il l'a mentionné tantôt, il y a près de 1 000 emplois, environ 900 au Québec, qui ont été créés par la compagnie Taurus. Écoutez donc plutôt là. Ce sont là des statistiques. Il y en a 200 à Montréal, 200 dans la circonscription également, madame la Présidente. Ce sont là des chiffres, ce sont des milliers d'emplois, une quarantaine de mille au Québec, 700 000 au Canada.